



Programme de formation

Formation Référent Harcèlement



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Nom du stagiaire :	Voir convocation
Nom de l'entreprise :	C.GUEGUEN-FORMATION
Période de formation :	Voir convocation
Durée de la formation :	7 heures 1 jour
Tarif :	https://catalogue.cgueguen-formation.fr/formation/formation-referent-harcèlement
Horaire :	09h00 à 12h30 13h30 à 17h00
Nombre de participants	Stagiaires : 4 à 12 personnes
Modalités et délais d'accès :	L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée. Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+
Public visé :	RH, Référent harcèlement CSE, manager
Nom du formateur :	GUEGUEN Claude
Qualification du formateur :	Formateur, IPRP, consultant
Lieu de formation :	En Intra
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun
Objectifs de la formation :	Comprendre le cadre légal et réglementaire du harcèlement ; Identifier les signaux faibles et situations à risque ; Savoir accueillir la parole des victimes et témoins ; Adopter la bonne posture de référent ; Orienter et accompagner de manière appropriée ; Participer à la mise en place d'actions de prévention
Modalité :	Présentiel
A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de :	Identifier les différentes formes de harcèlement moral et sexuel ainsi que les agissements sexistes. Connaître le cadre juridique et les obligations de l'employeur et des salariés Accueillir la parole d'une victime ou d'un témoin et adopter la posture adaptée. Orienter et accompagner les personnes concernées vers les interlocuteurs compétents.

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



	<p>Participer à la prévention des situations de harcèlement au sein de l'entreprise.</p>
<p>Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :</p>	<p>En Présentiel :</p> <p>Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir sous les 7 heures formation sur 1 jour les notions de la formation.</p> <p>La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.</p> <p>Toutefois, un encadrement à distance est à la disposition du Bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.</p>
<p>Contact accompagnant pédagogique :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u></p> <p>Mail : c.gueguenformation@gmail.com</p> <p>Tel : 02 96 46 38 96</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p><u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
<p>Contact support technique :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u></p> <p>Mail : c.gueguenformation@gmail.com</p> <p>Tel : 02 96 46 38 96</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p><u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande</p>



	par mail ou par téléphone.
Moyens Pédagogiques :	Alternance de théorie et de pratique en situation de travail.
Moyens Techniques :	<p>Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, PC Vidéoprojecteur</p> <p>Supports pédagogiques : Livret papier ou digital téléchargeable sur le site pour chaque stagiaire.</p> <p>Les ressources humaines et l'animation</p> <p>Le cadre réglementaire et documentaire</p> <p>L'environnement et matériel adaptés selon la formation</p>
Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :	<p>Mise en application des acquis L'évaluation formative, de 5 à 10 minutes selon le module</p> <p>Mise en pratique guidée après chaque grand module</p> <p>Ateliers pratiques : études de cas, jeux de rôle ou exercices pratiques.</p> <p>Observation de la manière dont les stagiaires appliquent la théorie.</p>
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Modalités de suivi et d'évaluation des séquences de formation ouverte ou à distance :	<p>Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :</p> <p>Questions réponses, mise en situation, quiz, qcm.</p>
Handicap :	<p>Toutes les formations dispensées dans notre organisme de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.</p> <p>Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.</p> <p>Référent : https://www.cgueguen-formation.fr/referent-personne-en-situation-handicap/</p>
Indicateurs de performance	<p>Satisfaction (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)</p> <p>Certifié (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)</p>

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

Matinée (09h00 - 12h30)

- **09h00 - 09h15 : Accueil & Introduction**
 - Tour de table, recueil des attentes et présentation des objectifs.
- **09h15 - 10h45 : Module 1 - Définitions Légales et Cadre Juridique**
 - Qu'est-ce que le harcèlement moral ?
 - Qu'est-ce que le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ?
 - Différencier le harcèlement sexuel de l'agissement sexiste et des autres infractions.
- **10h45 - 11h00 : Pause Matin (15 min)**
- **11h00 - 12h30 : Module 2 - Identifier et Comprendre les Situations**
 - Les formes de harcèlement moral au quotidien.
 - Les types de harcèlement sexuel.
 - Les conséquences du harcèlement (santé et entreprise).

12h30 - 13h30 : Pause Déjeuner (1h00)

Après-midi (13h30 - 17h00)

- **13h30 - 15h00 : Module 3 - Prévenir les Risques & Obligations de l'Employeur**
 - Obligation générale de sécurité, responsabilité et risques.
 - L'obligation d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
 - Les actions spécifiques de prévention et les acteurs (internes/externes).
- **15h00 - 15h15 : Pause Après-midi (15 min)**
- **15h15 - 16h30 : Module 4 - Gérer et Réagir : L'Enquête Interne**
 - Réagir à un signalement et dispositions obligatoires.
 - Conduire une enquête interne : les étapes clés du processus.
 - Modèles de rapport et présentation des conclusions.
- **16h30 - 17h00 : Clôture, Évaluation & Attestations**
 - Évaluation des acquis (QCM ou études de cas).
 - Débriefing et questions-réponses.
 - Remise des attestations de fin de formation.